



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Acc. 10497



Certe

Philippe Lesbroussart.

per

Guetelet.



NOTICE
SUR
PHILIPPE LESBROUSSART,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

par

A. QUETELET.

**Secrétaire perpétuel de l'Académie, Directeur de l'Observatoire royal
de Bruxelles, etc.**



BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1855.

NOTICE

SUR

PHILIPPE LESBROUSSART,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

Né à Gand, le 24 mars 1781, mort à Bruxelles, le 4 mars 1855 (1).

Si l'on m'avait chargé de tracer le portrait d'un savant littérateur, d'un homme de bien, sévère pour lui-même autant que bienveillant pour les autres, aimant son pays au point de subordonner sa propre gloire à la sienne, lui consacrant tout ce qu'il a d'énergie et de talent, prêt à lui sacrifier sa liberté et sa vie, il m'eût été difficile de trouver un modèle plus accompli que l'écrivain qui fait l'objet de cette notice.

(1) La plupart des dates, citées dans cette notice, sont extraites d'une note que M. Lesbroussart avait bien voulu me remettre lui-même pour m'aider à composer la *Bibliographie Académique*, publiée conformément à la décision prise par l'Académie royale. Je dois à l'obligeance de M. Théodore Juste la communication d'une autre note de M. Lesbroussart, qui renferme quelques détails plus circonstanciés; j'ai pris soin de les reproduire en les indiquant d'une manière spéciale, et entre autres les suivants :

« Lesbroussart (J.-B.-Ph.), né à Gand en 1781, commença au collège Thérésien de Bruxelles, où son père était professeur de rhétorique, des études qui furent interrompues par les événements

Philippe Lesbroussart naquit à Gand, le 25 mars 1781 (1). Ses débuts dans le monde furent peu en harmonie avec sa première éducation et avec les goûts littéraires qu'il manifestait dès lors. Il entra, à l'âge de 13 ans, dans l'administration départementale de la Dyle, et y passa onze de ses plus belles

politiques. En l'an III de la République, il fut appelé (ou, dans le langage de l'époque, mis en réquisition) pour servir comme expéditionnaire dans l'un des bureaux provisoires qu'avaient organisés les représentants alors en mission à Bruxelles. Lors de la création de l'*Administration centrale de la Belgique*, il fut attaché au secrétariat général; et, plus tard, au cabinet particulier du citoyen Lambrechts, commissaire du gouvernement, depuis Ministre de la justice et enfin Pair de France. La Belgique ayant été divisée en départements, Ph. Lesbroussart fut employé dans l'administration départementale de la Dyle, successivement en qualité de commis de 1^{re} classe, puis de sous-chef dans la division des contributions directes. Après le 18 brumaire an VIII, les administrations départementales ayant été remplacées par des préfetures, il fut placé par M. Doucet de Pontécoulant, préfet de la Dyle, comme chef de bureau dans la division qui avait pour directeur M. de Jouy, auteur des paroles de la *Vestale*, de l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, de la tragédie de *Bélisaire* et de plusieurs autres productions littéraires, qui lui donna des preuves multipliées de confiance et d'intérêt. Ces travaux administratifs permirent toutefois à Ph. Lesbroussart de compléter son éducation classique en fréquentant les cours de l'école centrale du département, surtout ceux des professeurs Wyna (législation) et Rouillé (littérature française), où il obtint quelques succès. En 1804, il donna sa démission pour aller rejoindre son père, alors directeur de l'école secondaire d'Alost, où il occupa la chaire de troisième..... »

(1) A l'endroit nommé *Padenhoek*, lequel, dit-on, faisait partie de l'ancienne habitation des deux Artevelde. Ce rapprochement n'a

années. Par une sorte de compensation, il y connut Jouy qui préludait également, par des travaux administratifs, à ses œuvres littéraires et à la composition de *Sylla*, de la *Vestale*, de l'*Hermite de la chaussée d'Antin*, etc. Nos deux poètes ne tardèrent pas à s'entendre; et il est probable que les muses

cependant pas empêché Lesbroussart de traiter le tribun gantois avec une sévérité excessive:

Un citoyen puissant, idole du vulgaire,
Ardent, audacieux, mais surtout sanguinaire,
Et de l'obscurité s'élançant aux grandeurs,
De son ambition signala les fureurs.
En le nommant Brutus, les peuples le servirent,
Ses égaux étonnés un instant obéirent;
Mais lassés d'honorer l'ouvrage de leurs mains,
Brisèrent par la mort ses superbes desseins.

Les Belges.

Le père de notre poète, Jean-Baptiste Lesbroussart, était lui-même un littérateur distingué. Il était né à Ully-St-Georges, en Picardie, le 24 juin 1747, et avait été appelé, en 1778, à la chaire de poésie du collège de Gand. On a de lui plusieurs ouvrages importants, qui lui ouvrirent, en 1790, les portes de l'ancienne Académie impériale et royale de Bruxelles. Lors de la réorganisation de cette société savante, en 1816, il fut compris dans la liste des nouveaux membres, et mourut deux ans après, en laissant la réputation d'un homme aussi estimable par sa bonté que par ses connaissances approfondies. Il avait eu, d'un premier mariage, deux enfants : Philippe, qui fait l'objet de cette notice, ainsi qu'une fille (Madame Lebœuf, mère de M. Émile Lebœuf, directeur du Jardin zoologique de Bruxelles.) M. J.-B. Lesbroussart eut encore, d'un second mariage, trois filles, dont l'une épousa M. Alvin, membre de l'Académie et conservateur de la Bibliothèque royale.

Ses principaux ouvrages sont :

1° *Éducation littéraire, ou réflexions sur le plan d'études adopté*

eurent à s'applaudir de ce rapprochement bien plus que l'administration centrale à laquelle ils appartenaient. C'est à leur influence que l'on doit la création et la prospérité de la Société littéraire de Bruxelles, qui a continué ses utiles travaux pendant près d'un quart de siècle (1).

En 1805, Ph. Lesbroussart fut appelé à professer la langue latine dans l'école secondaire d'Alost, dont son père avait alors la direction. Il se trouvait, dès cette époque, en relation avec la plupart des hommes doués de quelque valeur littéraire en Belgique. Son goût le portait vers le théâtre : il composait des pièces de société, dans lesquelles, à l'exemple de Molière, de Boursault, de Picard, il réunissait la double qualité d'auteur et d'acteur; ces ouvrages, toutefois, sont restés inédits.

Son premier écrit un peu important vit le jour à Paris, en 1807; c'était la traduction d'un roman anglais intitulé :

par S. M. l'Empereur, pour les collèges des Pays-Bas autrichiens. In-12; 1783.

2° *Éloge du prince Charles de Lorraine*. Bruxelles, 1781.

3° *Annales de Flandre*, par P. d'Oudegherst, avec un discours préliminaire, notes, chartes, diplômes, etc., par J.-B. Lesbroussart. 1789.

4° *Éloge de Jean de Carondelet*. In-8°; 1786.

Différents mémoires dans les publications de l'Académie : huit ont paru dans le tome 1^{er} des *Nouveaux mémoires*, en 1820.

Dans une note de son épître *Sur la tombe de Ph. Lesbroussart*, M. Ad. Mathieu fait connaître qu'on conserve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, deux manuscrits de M. Lesbroussart père : 1° *Du Belgium primitif*, MS. in-fol., n° 11583; 2° *Vitae et gestorum Brabantiae ducum breve compendium*, ab ann. 1615 ad ann. 1740, MS. autographe, n° 15766.

(1) Voyez ma notice sur le baron de Stassart, dans cet *Annuaire*.

Fanny Seymour (1). L'auteur avait remis en même temps à son libraire le manuscrit d'un autre ouvrage, destiné à paraître sous le titre : *Adolphe et Maurice*, ou lettres de deux amis; mais la censure impériale en défendit l'impression.

Par une espèce de dédommagement, le grand maître de l'université l'appela, peu de temps après, à remplir la chaire de seconde année d'humanités au lycée de Gand. Cette ville offrait plus de ressources au développement de ses talents; elle comptait un assez grand nombre d'hommes distingués par leur esprit : MM. Cornelissen, Wallez, Roelants, Ferraris, Couret de Ville-neuve, Kluyskens, Benau, Malingrau, etc. Le département avait à sa tête M. Faipoul, l'un des administrateurs les plus habiles et les plus éclairés de l'Empire; et, pour secrétaire général, M. Liégard, dont les chansons n'auraient pas été désavouées par les habitués les plus spirituels du Caveau. A ces hommes il faut joindre encore le savant auteur des *Antiquités gauloises*, le chanoine Debast; l'historien de la ville de Gand, le chevalier Dierickx; et le chanoine De Graeve, à qui l'on doit l'ouvrage sur *les Champs élysées*, sorte de mystification involontaire dont l'auteur fut lui-même la première dupe (2).

Tous ces hommes, voués au culte des lettres, vivaient en république, et ce qui vaut mieux, en parfaite harmonie, quoique avec des goûts bien différents : les uns, distingués par leur esprit, formaient un cercle joyeux et avaient de petits soupers où l'on sacrifiait aux plaisirs et aux grâces. Les autres, plus sévères, s'occupaient d'études ardues pour suppléer à ce qui

(1) 3 vol. in-12.

(2) Selon le chanoine De Graeve, la scène de l'Odyssée se passe en Belgique; *Vlissingen* ou Ulissingue est la ville d'Ulysse; *Ninore* est l'antique Ninive, etc.

leur manquait du côté de la forme, et ne faisaient aucune difficulté d'emprunter parfois la plume de leurs confrères. Ces sortes d'emprunts étaient connus et ne choquaient personne, l'on savait notamment que Ph. Lesbroussart revoyait les pages du chanoine Debast, et ce n'était pas sans peine qu'il les mettait en harmonie avec les exigences de la grammaire (1).

J'ai dit ailleurs avec quelle obligeance notre ancien confrère Cornelissen aidait de son côté la magistrature urbaine dans l'accomplissement de ses fonctions, et se chargeait, dans une même solennité publique, de faire, à lui seul, tous les discours qui devaient y être prononcés. Ce qui avait au moins l'avantage de ne pas mettre les orateurs en contradiction, et d'éviter aux auditeurs des redites fastidieuses (2).

La Société des Catherinistes d'Alost avait ouvert, en 1810, un concours de poésie; il s'agissait de célébrer la Belgique et de montrer que le nom de la patrie n'était pas oublié, malgré le retentissement militaire de cette époque, qui faisait oublier tant de choses. Cet appel excita le patriotisme de Lesbroussart; il y répondit par son poëme des *Belges*, le meilleur peut-être de ses ouvrages. Ce succès acheva de faire un nom à notre confrère et jeta un éclat mérité sur la Société des Catherinistes.

En 1813, Ph. Lesbroussart consentit à diriger l'éducation

(1) On raconte qu'à la veille de se marier, Lesbroussart se présenta au confessionnal du chanoine Debast; celui-ci le reconnaissant à la voix, se tourna brusquement vers lui et ce petit colloque s'établit aussitôt entre eux : « Eh mais... c'est vous? — Certainement. — Et à quel propos? — Je vais me marier. — Vous marier?... et qui donc reverra mes épreuves? »

(2) Voyez ma notice sur Norbert Cornelissen, dans l'*Annuaire* de 1851.

d'un jeune homme appartenant à l'une des premières familles du pays (M. De la Bare); il devait voyager avec lui dans le midi de l'Europe. Le désir de visiter des pays pittoresques, placés sous un heureux climat, était combattu par le regret de se séparer de ses élèves du lycée et surtout de l'épouse à laquelle il venait de s'unir (1). Il crut cependant devoir céder devant les avantages qui lui étaient proposés, en se réservant de se dédommager de l'éloignement par une active correspondance. J'ai entre les mains quelques lettres écrites à ses anciens élèves; elles témoignent de sa sollicitude pour eux et de la manière judicieuse dont il mettait à profit ses excursions littéraires.

Toutefois, s'il avait les lumières et le cœur d'un Mentor, Lesbroussart n'en avait peut-être pas toujours la prudence : c'est ce que prouve un incident dont je lui dois la connaissance. Pendant son passage à Lauzanne, il assistait à une revue; il s'était insensiblement rapproché d'un canon et avait fini par le prendre pour point d'appui, lorsqu'un officier supérieur lui ordonna brusquement de se retirer, en ajoutant l'insulte à la menace. Le costume négligé de Lesbroussart, sans la justifier, expliquait peut-être cette incartade. Notre compatriote se sentit profondément blessé; et, la revue terminée, il demanda à l'officier réparation de son insulte. On convint du lieu et de l'heure. Les adversaires furent fidèles au rendez-vous, mais il se trouva que les épées étaient inégales; il fallut en aller chercher d'autres à la ville. En les attendant, une conversation littéraire s'engagea entre les témoins : il s'agissait du mérite des idylles de Gessner. Lesbroussart y avait pris part; une fois sur ce terrain, il eût

(1) M^{me} veuve Giron, née Dewaele. M. Lesbroussart devint ainsi le beau-père de M. Aug. Giron, qui s'est fait également un nom dans les lettres.

volontiers vidé cette discussion au détriment de l'autre, mais il était naturellement brave, et le point d'honneur ne lui permettait pas de faire la moindre concession. Le combat eut donc lieu à l'épée : toutes les chances lui étaient défavorables, car il se trouvait myope au plus haut degré.

Cependant, au moment de croiser le fer, notre compatriote crut retrouver, dans les traits de son adversaire, la même dureté qu'il y avait remarquée en recevant l'insulte. Dès lors, il oublia ses idylles pour ne songer qu'à sa défense. La lame de l'officier suisse rencontra un obstacle contre lequel elle vint se ployer, tandis que celle de Lesbroussart lui traversa le bras. Le combat fini, les adversaires et les témoins reprirent tranquillement le chemin de la ville, ainsi que leur conversation un moment interrompue.

Dans la vallée de Chamouni, Lesbroussart ne put se défendre d'un mouvement d'impatience, en feuilletant le livre où les voyageurs consignent leurs impressions de voyage. Il y inscrivit une boutade contre les oisifs et les faiseurs d'enthousiasme à froid, qui sont le fléau de ces montagnes; cet impromptu a été accueilli dans le deuxième volume de l'*Hermite de la Guyane* (1).

(1) Comme la pièce avait été imprimée avec quelques inexactitudes, Lesbroussart l'a reproduite dans le volume de ses poésies, page 195.

O que la nature est immense!
 O que les hommes sont petits!
 Dans ces vastes tableaux que de magnificence!
 Que de sottise en ces écrits!
 L'un pense être Delille, alors qu'en ses récits,
 Tout gonflé de *sensiblerie*,
 Sur des cailloux il s'extasie,
 Pleure sur un brin d'herbe, et transporte en ses vers
 Tous les glaçons du Montanvers.

Il laissa également des traces de son passage à Genève, où il imprima une réponse à l'écrit de Châteaubriand, intitulé : *De Bonaparte et des Bourbons* (1).

Ph. Lesbroussart ne put visiter l'Italie, comme il en avait le projet. Son élève venait d'être désigné pour faire partie de la garde d'honneur, qui, sous un nom pompeux, répandait la désolation dans les principales familles et leur demandait impérieusement l'impôt du sang.

Malgré de nombreux sacrifices, la France succomba ; et à la suite d'une seconde défaite dans les champs de Waterloo, elle releva temporairement le trône de ses anciens rois. Les peuples saluaient avec transport le retour de la paix. Dans ces circonstances, la Société des beaux-arts de Gand mit au concours la *Bataille de Waterloo* ; le poème devait être traité sous forme de cantate. Lesbroussart fut de nouveau vainqueur dans

Méconnaissant l'auteur de ces œuvres sublimes,
Et se croyant un Spinosa,
L'autre dit gravement « que prouve tout cela ? »
Tandis qu'un autre encore, en ses petites rimes,
Fier créateur d'un quolibet,
Apporte sur ces bords ses lourdes épigrammes,
Ses madrigaux, rebuts de l'almanach des dames,
L'esprit des boulevards et le sel de Brunet.
Dans leurs décisions que de lourdes méprises !
Dans leurs quatrains que de longueurs !
Quel débordement de fadeurs !
Quelle avalanche de bêtises !....
Rive de l'Arve, adieu ! Quand de tes frais vallons,
A regret nous nous éloignons,
Du Dieu de l'univers adorant la puissance,
Du fond de mon cœur je redis :
O que la nature est immense !
O que les hommes sont petits !

(1) Cet écrit, imprimé en 1813, sous format in-8°, est devenu très-rare aujourd'hui ; il m'a été impossible de me le procurer.

la lutte; mais son triomphe eut moins d'éclat. La pièce couronnée, remarquable comme œuvre littéraire, laissait à désirer peut-être sous le rapport lyrique; les opinions d'ailleurs étaient encore fort partagées, même parmi les Belges, sur l'événement politique, objet du concours.

L'auteur, en ne comprenant point sa cantate parmi ses œuvres littéraires, s'est montré certainement plus rigoureux que le public. En la composant, il avait cédé à l'entraînement général et peut-être jugeait-il, plus tard, que cette pièce ne devait être considérée que comme un ouvrage de circonstance. On doit juger au même point de vue la fin de son poème des belges, un peu trop empreinte de la couleur de son époque. Mais quel est l'homme et le poète surtout, qui peut se vanter d'être resté invariable dans ses appréciations au milieu des bouleversements qui ont marqué le commencement de ce siècle et la fin du siècle dernier.

Il est cependant un point sur lequel Lesbroussart n'a jamais varié et s'est toujours montré le *justum et tenacem propositi virum* du poète latin; c'est à l'endroit de son pays qu'il aimait passionnément. Dans l'alliance de la Belgique et de la Hollande il voyait un gage d'indépendance et de bonheur; à ses yeux les anciennes formes républicaines et les libertés communales, dont nos voisins avaient mieux que nous conservé les traditions, allaient faire revivre notre histoire nationale et y ajouter quelques pages glorieuses. C'est dans cette conviction, qu'à l'époque du mariage du prince d'Orange avec la grande-duchesse de Russie, en 1816, il composa, pour célébrer cette union, un opéra comique intitulé le *Fermier belge* (1).

(1) Cet opéra en un acte, musique de M. Mees, fut représenté au théâtre du Parc.

Il avait également pris part à la rédaction du journal officiel de l'État; mais, en 1817, il rentra dans la carrière de l'enseignement, devint professeur de poésie à l'Athénée royal de Bruxelles et fut chargé, l'année suivante, du cours de rhétorique, qu'il professa jusqu'au moment de la révolution de 1830. Ph. Lesbroussart réunissait plusieurs des qualités les plus éminentes qui caractérisent le bon professeur. A des antécédents brillants, à des connaissances étendues dans les littératures anciennes et modernes, il joignait une mémoire prodigieuse qui lui permettait, sans effort, de placer l'exemple à côté du précepte; il était, d'ailleurs, d'une bonté parfaite, et plein de sympathie pour les jeunes gens, appréciateurs les plus compétents de cette qualité qui, à leurs yeux, rachète souvent toutes les autres. Ces sentiments réciproques étaient d'autant plus précieux que le professeur, par suite de son extrême myopie, était à peu près dans l'impossibilité de voir ce qui se passait dans sa classe, et devait maintes fois s'en rapporter aux bons sentiments de ses élèves.

L'on était alors au moment de l'émigration française. Plusieurs littérateurs distingués, qui avaient dû quitter leurs foyers, avaient cherché un asile à Bruxelles. Ph. Lesbroussart les accueillait avec cordialité, et les mettait en rapport avec les gens de lettres de notre pays. On rencontrait à la fois dans son salon Arnault, Bory de St-Vincent, Cauchoix-Lemaire, Tissot, Pocholle, Juilian, Baron, de Reiffenberg, de Potter, Vauthier, Raoul, etc.

A cette époque (1817) commença la publication du *Mercure belge*, dont les trois premiers rédacteurs furent MM. Lesbroussart, de Reiffenberg et Raoul. Un article de ce dernier, contre une tragédie nouvelle de l'auteur de *Marius à Minturnes*, donna lieu à une polémique assez vive que ses deux collaborateurs

la lutte; mais son triomphe eut moins d'éclat. La pièce couronnée, remarquable comme œuvre littéraire, laissait à désirer peut-être sous le rapport lyrique; les opinions d'ailleurs étaient encore fort partagées, même parmi les Belges, sur l'événement politique, objet du concours.

L'auteur, en ne comprenant point sa cantate parmi ses œuvres littéraires, s'est montré certainement plus rigoureux que le public. En la composant, il avait cédé à l'entraînement général et peut-être jugeait-il, plus tard, que cette pièce ne devait être considérée que comme un ouvrage de circonstance. On doit juger au même point de vue la fin de son poëme des belges, un peu trop empreinte de la couleur de son époque. Mais quel est l'homme et le poëte surtout, qui peut se vanter d'être resté invariable dans ses appréciations au milieu des bouleversements qui ont marqué le commencement de ce siècle et la fin du siècle dernier.

Il est cependant un point sur lequel Lesbroussart n'a jamais varié et s'est toujours montré le *justum et tenacem propositi virum* du poëte latin; c'est à l'endroit de son pays qu'il aimait passionnément. Dans l'alliance de la Belgique et de la Hollande il voyait un gage d'indépendance et de bonheur; à ses yeux les anciennes formes républicaines et les libertés communales, dont nos voisins avaient mieux que nous conservé les traditions, allaient faire revivre notre histoire nationale et y ajouter quelques pages glorieuses. C'est dans cette conviction, qu'à l'époque du mariage du prince d'Orange avec la grande-duchesse de Russie, en 1816, il composa, pour célébrer cette union, un opéra comique intitulé le *Fermier belge* (1).

(1) Cet opéra en un acte, musique de M. Mees, fut représenté au théâtre du Parc.

Il avait également pris part à la rédaction du journal officiel de l'État; mais, en 1817, il rentra dans la carrière de l'enseignement, devint professeur de poésie à l'Athénée royal de Bruxelles et fut chargé, l'année suivante, du cours de rhétorique, qu'il professa jusqu'au moment de la révolution de 1830. Ph. Lesbroussart réunissait plusieurs des qualités les plus éminentes qui caractérisent le bon professeur. A des antécédents brillants, à des connaissances étendues dans les littératures anciennes et modernes, il joignait une mémoire prodigieuse qui lui permettait, sans effort, de placer l'exemple à côté du précepte; il était, d'ailleurs, d'une bonté parfaite, et plein de sympathie pour les jeunes gens, appréciateurs les plus compétents de cette qualité qui, à leurs yeux, rachète souvent toutes les autres. Ces sentiments réciproques étaient d'autant plus précieux que le professeur, par suite de son extrême myopie, était à peu près dans l'impossibilité de voir ce qui se passait dans sa classe, et devait maintes fois s'en rapporter aux bons sentiments de ses élèves.

L'on était alors au moment de l'émigration française. Plusieurs littérateurs distingués, qui avaient dû quitter leurs foyers, avaient cherché un asile à Bruxelles. Ph. Lesbroussart les accueillait avec cordialité, et les mettait en rapport avec les gens de lettres de notre pays. On rencontrait à la fois dans son salon Arnault, Bory de St-Vincent, Cauchoix-Lemaire, Tissot, Pocholle, Juilian, Baron, de Reiffenberg, de Potter, Vauthier, Raoul, etc.

A cette époque (1817) commença la publication du *Mercure belge*, dont les trois premiers rédacteurs furent MM. Lesbroussart, de Reiffenberg et Raoul. Un article de ce dernier, contre une tragédie nouvelle de l'auteur de *Marius à Minturnes*, donna lieu à une polémique assez vive que ses deux collaborateurs

prireut soin d'éteindre (1); puis, le *Mercur*e continua paisiblement sa route, et mourut après quelques années d'existence, non sans avoir rendu de véritables services aux lettres. On relit encore avec plaisir quelques analyses de Ph. Lesbroussart écrites avec autant de goût que de tact.

La Société de littérature de Bruxelles continuait ses paisibles réunions, en s'enrichissant périodiquement des productions poétiques que Ph. Lesbroussart insérait dans ses *Annuaire*s. Cependant elle ne tarda pas à céder la place à sa sœur puinée, la société *Concordia*, qui avait pour tendance de substituer la langue flamande, ou plutôt le hollandais, à la langue française. Ph. Lesbroussart en faisait partie, et quand arriva son tour de porter la parole, il trancha la difficulté en prononçant un discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques.

Au milieu des naissances et des funérailles de tant de sociétés, il s'était formé une association plus modeste, mais qui eut plus de retentissement, peut-être par ce motif même qu'elle cherchait à s'entourer d'une certaine obscurité, c'était la société *des Douze*, qui prenait son nom du nombre de ses membres. Ceux-ci se réunissaient hebdomairement tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, d'après l'ordre alphabétique des noms (2). Ils n'avaient d'autre but que de passer amicalement quelques heures ensemble, en devisant sur les questions du jour et en se communiquant leurs productions littéraires. Les journaux avaient pris à tâche de s'occuper d'elle, surtout les journaux du gouvernement, qui croyaient y voir un foyer de sédition.

(1) Voyez, dans l'*Annuaire de l'Académie*, la notice biographique sur Raoul.

(2) Les voici : Baron, De Doncker, L. De Potter, Drapiez, L. Gruyer, L. Jottrand, Lesbroussart, Odevaere, Quetelet, Ed. Smits, Tielemans, S. Van de Weyer.

Malheureusement quelques poursuites judiciaires donnèrent crédit à ces conjectures (1).

La première fut intentée contre Lesbroussart lui-même. Notre confrère prenait part à la rédaction d'une feuille politique dont un article fut incriminé : on constata qu'il en avait revu les épreuves; on y trouva même quelques corrections de sa main; lui-même ne les désavouait pas; dès lors, il fut appréhendé par la gendarmerie et mis en prison. Cette incarcération, qui dura plus d'un mois, affligea profondément sa famille et ses amis (2); elle produisit, d'ailleurs, le plus mauvais effet dans le public. Lesbroussart était un de ces hommes qui, par leur caractère et leurs talents, deviennent en quelque sorte les fils d'adoption d'un pays; et, quand le pouvoir appesantit sa main sur eux, cet acte est toujours considéré comme une calamité publique.

Notre confrère sortit de prison sans passion et sans haine contre ceux qui l'y avaient renfermé. Le gouvernement lui-même ne fut peut-être pas fâché de lui témoigner à quelque temps de là qu'il lui avait rendu sa confiance; il le nomma professeur d'histoire générale, dans la nouvelle institution qu'il créa près du musée de Bruxelles, dans la vue de favoriser la culture des sciences et des lettres (3).

(1) Quelques années plus tard eut lieu le procès de MM. De Potter, Tielemans et Jottrand, qui eut tant de retentissement, et fut, jusqu'à un certain point, l'avant-coureur de la révolution de 1830.

(2) L'article était intitulé *Fond de Valise* et avait paru dans le *Courrier des Pays-Bas*. La chambre des mises en accusation ayant déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre l'éditeur et contre Lesbroussart, ils furent mis en liberté. L'auteur seul, qui s'était fait connaître, fut condamné à 6 mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

(3) L'auteur de cette notice donnait, depuis quelques années,

L'ouverture des cours publics se fit solennellement, le 3 mars 1827, en présence de M. Van Gobbelschroy, ministre de l'inté-

un cours public de physique dans la grande salle du musée. L'attrait des expériences y amenait ordinairement un grand nombre d'auditeurs de toutes les classes de la société. Le gouvernement voyait avec intérêt ces sortes de conférences, et, vers la fin de 1826, M. Van Ewyck, administrateur de l'instruction publique, lui demanda, de la part du Roi, un rapport sur l'utilité qu'il y aurait de multiplier ces cours et sur les moyens de les organiser. Parmi les noms mis en avant, se trouvaient ceux de MM. Ph. Lesbroussart, S. Van de Weyer, Baron et Drapiez; comme ils appartenaient à la société des Douze, ils soulevèrent d'abord quelques difficultés, qui furent bientôt aplanies.

Un autre scrupule arrêtait le gouvernement, scrupule fort honorable d'ailleurs : on ne pouvait disposer que d'une somme assez médiocre pour rétribuer les dix professeurs qu'on se proposait de nommer, et l'on avait quelque crainte d'éprouver des refus. Il fut convenu que le traitement ne serait offert qu'à titre d'indemnité et sous les formes les plus polies. Il était dit aussi que les cours seraient donnés en français, concession très-large à cette époque. Tous les professeurs acceptèrent avec empressement les propositions qui leur étaient faites.

L'arrêté royal qui créait le *Musée des sciences et des lettres de Bruxelles*, porte la date du 27 décembre 1826.

Dans la lettre de nomination adressée aux futurs professeurs, le ministre de l'intérieur disait :

« Le Roi m'a autorisé, par le même arrêté, à inviter quelques hommes instruits, dont le mérite et le zèle pussent seconder ses vues bienveillantes, à vouloir bien se charger des leçons publiques qui y doivent être données.

» Je n'ai pas hésité dans le choix que j'avais à faire, et j'ai cru, Monsieur, ne pouvoir mieux remplir les intentions de Sa Majesté, qu'en vous engageant à prendre part à cette honorable tâche. J'ose

rieur et des principales autorités (1). Ph. Lesbroussart ne prononça son discours d'ouverture que le 7 avril suivant : il prit occasion de louer sans restriction le gouvernement d'avoir fait naître au sein de la capitale une nouvelle source de lumières.

L'annonce de cette institution eut un grand retentissement dans le royaume et surtout dans les provinces méridionales; elle fut accueillie de la manière la plus favorable; rien ne faisait pressentir encore la révolution qui devait éclater bientôt, même parmi ceux qui devaient y prendre la part la plus active. Les

espérer que vous répondrez à l'appel que je vous fais en son nom, et que vous voudrez bien vous charger du cours, en langue française, de....

» Vous trouverez, sans doute, dans la reconnaissance de vos concitoyens la première récompense de vos efforts, et il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le Gouvernement vous indemniserà, en partie au moins, des soins et du temps que vous consacrerez ainsi à un but d'utilité générale. »

Je cite avec quelque détail, parce que le Musée de 1826 appartient à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique, et qu'il importe à ce titre d'en conserver le souvenir. On a publié, à cette époque, les *Annales du Musée des sciences et des lettres de Bruxelles*; elles contiennent les discours d'inauguration. 1 vol. in-8°. Bruxelles, à la Librairie belge, 1827.

(1) Le Musée comprenait les cours suivants :

Littérature générale	M. Baron.
Histoire des Pays-Bas	M. Dewez.
Chimie générale	M. Drapiez.
Botanique.	M. Kickx père.
Littérature nationale.	M. Laus.
Histoire générale	M. Lesbroussart.
Histoire des sciences et physique expérimentale.	M. Quetelet.
Constructions	M. Roget.
Zoologie	M. Vanderlinden.
Histoire de la philosophie	M. S. Van de Weyer.

cours furent suspendus temporairement après 1830; on essaya de les réorganiser ensuite, puis on finit par les supprimer complètement à l'époque de l'organisation de l'université libre (1).

Lesbroussart faisait partie de presque toutes les institutions littéraires et scientifiques de Bruxelles. Parmi ces institutions se trouvait le comité de lecture des théâtres royaux (2). C'est dans cet aréopage que j'eus plus particulièrement l'occasion d'apprécier son extrême indulgence en matière littéraire. Il n'y avait pas de si mauvaise pièce, où il ne trouvât des scènes à faire valoir, des vers à citer avec éloges. A l'en croire, tous les ouvrages que l'on présentait étaient excellents ou tout au moins admissibles. Philinte ne montre pas plus d'indulgence dans son appréciation du fameux sonnet d'Oronte (3).

(1) La suppression des cours publics du Musée a laissé une véritable lacune à Bruxelles. On y a suppléé jusqu'à un certain point dans ces derniers temps, mais surtout par l'institution des conférences du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, institution qui a été prise pour modèle dans la plupart des grandes villes du royaume.

(2) Ce comité se composait de MM. Ph. Lesbroussart, Ch. Morel, directeur de la compagnie du Luxembourg, le général Mellinet, Nicaise, qui fut plus tard secrétaire général du Ministère de la guerre, l'auteur de cette notice et deux acteurs, MM. Bosselet et Folleville.

(3) Cette excessive bienveillance éclata surtout à la première représentation d'une tragédie de M. Éd. Smits, intitulée : *Elfrida ou la vengeance*. La pièce, du reste, renfermait des beautés réelles; mais le plan était mal conçu; trop d'allées et de venues suspendaient à chaque instant l'attention et détruisaient l'intérêt. Nous nous trouvions, avec l'auteur, dans une loge d'avant-scène, d'où nous pouvions voir l'intérieur de la salle sans être aperçus nous-mêmes. Le premier acte fut écouté avec intérêt; il y eut des applaudissements;

Mais c'était surtout devant les jurys chargés de conférer les grades académiques que l'indulgence du bon Lesbroussart se trouvait mise à de rudes épreuves : en voyant les embarras et les angoisses des récipiendaires, il oubliait à tout instant son rôle d'examinateur ; et, soufflant officieusement les réponses, il faisait sourire l'auditoire et compromettait parfois la gravité du jury (1).

Smits était joyeux et triomphant. Peu à peu des effets mal calculés, des entrées non motivées jetèrent du froid dans la salle ; quelques nuages se formèrent à l'horizon et passèrent sur le front du poète. Nous cherchions à lui donner une assurance que nous n'avions pas nous-mêmes. Au premier enivrement succéda un découragement visible, et bientôt l'auteur s'éclipsa. Dès que le bon Lesbroussart s'aperçut de son absence, il conçut les inquiétudes les plus vives : tous les dangers que peut faire naître le désespoir sous l'influence des passions les plus vives, il les voyait fondre en même temps sur le malheureux poète ; il était désolé et en même temps furieux contre le parterre. J'essayai vainement de le calmer, je finis par le suivre, et nous allâmes ensemble à la recherche du fugitif. Lesbroussart, dans sa préoccupation, se dirigea vers le canal, bien persuadé que la tragédie avait dû y trouver son dénouement ; mais tout était calme de ce côté. Il prit alors le parti plus simple de se rendre à la demeure de l'auteur. Ce ne fut pas sans hésitation qu'il se décida à entrouvrir la porte du salon.... Smits était assis devant une table portant une douzaine de couverts ; et, quoique seul, il avait entamé résolument un plat d'huitres. Ce début nous rassura ; nous primes place à côté de lui, et nous achevâmes d'oublier, tous trois, l'orage de la soirée.

(1) Dans une séance présidée par M. l'abbé de Ram, Lesbroussart se livrait aux élans de sa bienveillance habituelle. Cette fois le récipiendaire était du dernier médiocre. On venait de lui demander le nom du vainqueur des Sarrasins à la bataille de Poitiers ;

L'appel aux armes, en 1830, fit vibrer de nouveau la fibre patriotique de Lesbroussart. Notre confrère quitta ses livres et alla se mêler au peuple; il ne craignit pas de se présenter au plus fort du danger, non pour attiser le feu de l'insurrection, mais pour servir de médiateur. Un pareil rôle est difficile et il devenait d'autant plus dangereux pour notre confrère, que son état de myopie ne lui permettait pas toujours de distinguer à quels combattants il avait affaire. C'est ainsi qu'il faillit être tué, pendant les journées de septembre, à l'entrée de la rue Notre-Dame-aux-Neiges (1).

après avoir erré dans toute la salle, ses regards inquiets s'étaient arrêtés sur Lesbroussart; celui-ci, en regardant une prise qu'il froissait entre ses doigts, murmura le nom de Charles Martel; le récipiendaire aussitôt de répéter : Charles Martel, et l'auditoire de sourire. Une seconde question demandait le nom du chef des sarrasins; Lesbroussart, interrogé du regard, prononça encore à mi-voix le nom d'Abdérâ, « l'abbé de Ram ! » répondit vivement le récipiendaire. Pour le coup, l'hilarité fut à son comble; Lesbroussart lui-même ne put s'empêcher d'y prendre part.

(1) Cet excellent homme, qui n'a jamais fait le moindre mal à personne, qui n'en a pas même eu la pensée, avait parfois, comme tant d'autres, la manie de vouloir paraître terrible. Ainsi, pendant les premiers jours de la révolution, il avait laissé croître sa barbe et trainait un grand sabre : *Quis generum meum huic gladio alligavit*, disait Cicéron, en voyant son gendre dans le même appareil belliqueux.

Ce qui prouve du reste qu'au début de la révolution, Ph. Lesbroussart n'avait en vue que le maintien de l'ordre public, c'est la note suivante remise par lui, quelques années plus tard, à M. Théodore Juste, auteur lui-même d'une notice sur Ph. Lesbroussart, dans l'*Album national* de 1845 :

« Après l'incendie de l'hôtel Van Maanen, Ph. Lesbroussart fut

Ses services et son dévouement ne furent point méconnus; au mois d'octobre suivant, il fut nommé administrateur général de l'instruction publique. Ce poste avait aussi ses dangers, mais ils étaient d'une autre nature, il fallait faire exécuter des mesures sévères : deux à trois facultés furent supprimées dans les universités de l'État et parmi les professeurs destitués se

du nombre des six ou sept personnes qui, dans la matinée du lendemain, se rendirent près de la Régence, à l'effet de proposer la formation d'une garde urbaine pour la protection des personnes et des propriétés. Ce corps ayant été immédiatement organisé et armé, Ph. Lesbroussart, accompagné de quelques citoyens détachés d'une patrouille commandée par le colonel Plélinckx, fut assez heureux pour négocier, avec l'officier commandant à la caserne des Annonciades, l'évacuation de ce local par la troupe et sa remise à la bourgeoisie. Il eut également le bonheur de faire cesser les hostilités qui commençaient à s'engager sur le Grand-Sablon, après quelques instants de conférence avec le major sous les ordres duquel était placé le détachement qui occupait ce point. Nommé membre du conseil de la garde urbaine, Lesbroussart prit part en cette qualité à toutes les délibérations qui eurent lieu à l'hôtel de ville, et fut du nombre de ceux qui se rendirent au palais du prince d'Orange, lorsque celui-ci, par une détermination honorable pour son caractère, mais infructueuse dans ses résultats, fut entré à Bruxelles avec ses aides de camp. Le 21 septembre, la garde se trouvant à peu près dissoute, par suite d'incidents assez connus, il se rendit avec M. l'avocat Plaisant, depuis administrateur de la sûreté publique, dans le Hainaut, d'où ils revinrent, le 24, avec une assez forte compagnie de braves villageois des communes de Fayz, Lahutre et Morlenwelz, à laquelle se joignirent sur la route des volontaires de Charleroy. Pendant les deux dernières journées de la lutte dont la capitale était devenue le théâtre, il se trouvait auprès de don Juan Van Halen qui l'avait, dès ce moment, attaché à son état-major, et dont le quartier général était alors établi à l'hôtel de Chimay, d'où il fut,

trouvaient quelques amis (1). On n'ignorait pas que Lesbroussart était étranger à ces mesures, cependant ceux qui en étaient atteints lui savaient mauvais gré d'en être l'exécuteur (2).

Après avoir détruit, on songea à réédifier : une commission spéciale fut nommée par arrêté du 30 août 1831. Elle avait pour mission de proposer un plan d'organisation pour les trois degrés d'enseignement. Elle demanda, comme couronnement

dans la soirée du 25, transféré à l'hôtel de Tirlemont. Les seules personnes qui, pendant la nuit suivante, se trouvèrent auprès du général, étaient MM. Michaux (de Limbourg), Palmaert aîné et Ph. Lesbroussart. Après le départ des Hollandais, ce dernier assista, pendant quelques semaines, avec voix simplement consultative, aux séances du gouvernement provisoire, qui le nomma, conjointement avec MM. Nicolay et Vautier, membre de la commission d'enseignement et plus tard administrateur général de l'instruction publique. »

(1) Entre autres M. Raoul, ancien collaborateur de Ph. Lesbroussart dans le *Mercur* belge.

(2) L'un d'eux, faisant malignement allusion à l'état de débilement de l'enseignement, disait : « qu'il administrait l'instruction publique, comme on administre un malade. » Ph. Lesbroussart était si loin d'être partisan des mesures de rigueur, qu'il s'employait, au contraire, avec la plus grande activité à faire valoir les droits de ceux qui se trouvaient lésés. Si l'on pouvait douter de ce que j'avance, il suffirait de lire les lignes suivantes qu'il écrivait le 20 septembre 1831, à l'appui de l'article 27 de son projet de loi sur l'enseignement, article qui ne permettait la destitution que *pour conduite notoire ou négligence habituelle*. » Cette disposition de l'article 27 est suggérée, disait-il, par l'expérience affligeante et multipliée de la légèreté inhumaine et absurde avec laquelle des hommes recommandables, par de longs services et une conduite sans reproche, ont été et sont encore journellement démissionnés par les régences, souvent même au mépris d'un contrat dont la validité n'est pas reconnue. »

de l'édifice, une seule et grande université dans le centre du pays, avec deux écoles spéciales à Liège et à Gand, l'une pour les différents services publics, civils et militaires, l'autre pour l'industrie et le commerce (1).

En sa qualité d'administrateur général de l'instruction publique, Ph. Lesbroussart présenta également un plan général d'organisation; il admettait, ainsi que la commission royale, une seule et grande université; mais il la démembrait et en distribuait les quartiers dans les quatre principales villes du royaume : heureusement cette idée ne prévalut point (2).

Depuis 1830, on n'a cessé de retoucher à l'édifice de l'enseignement, avec d'excellentes intentions sans doute, mais avec des résultats presque constamment problématiques; cet insuccès ne tient-il pas à ce que les réformateurs étaient, la plupart du temps, étrangers à l'enseignement et ne se rendaient pas compte de ce qu'on peut raisonnablement lui demander.

(1) Les grades devaient être conférés par un jury central constitué à peu près identiquement comme il l'a été depuis pendant une douzaine d'années.

La commission se composait de MM. Arnould, secrétaire-inspecteur de l'université de Louvain; Belpaire, greffier du tribunal d'Anvers; J. G.-J. Ernst, professeur à l'université de Liège; Cauchy, professeur à l'athénée de Namur; Ch. Lecocq, ancien membre du congrès national, et Ad. Quetelet, membre rapporteur.

(2) Après avoir examiné le pour et le contre, dans les notes de son projet d'organisation, il conclut en ces termes : « Malgré les avantages incontestables qui résulteraient pour l'enseignement de la réunion des diverses facultés dans un même lieu, il convient, au moins pour un laps de temps que les circonstances peuvent restreindre ou prolonger, de distribuer les facultés conformément à l'article 20 du projet ci-joint. » Les villes désignées étaient Louvain, Liège, Bruxelles et Gand.

On a cru qu'en exigeant des jeunes gens ce qu'on pourrait à peine demander à des hommes formés par de fortes études, on arriverait à constituer une génération vigoureuse; et l'on a complètement perdu de vue ce principe de mécanique qui reste toujours vrai sous quelque aspect qu'on le considère : *ce que l'on gagne en temps, on le perd en force.*

Maintes fois on a répété et avec raison : l'enseignement doit bien moins consister à faire des savants, qu'à donner l'aptitude à le devenir. On voudrait créer autant de branches d'enseignement que notre civilisation moderne a fait naître de carrières différentes; mais il est impossible de tout prévoir; en prétendant former de fortes spécialités, on ne fait bien souvent que surcharger les jeunes gens d'un bagage tout différent de celui qui devra leur servir plus tard.

Loin de moi l'idée de rendre notre confrère responsable de la complication jetée dans l'enseignement des sciences et des lettres. Je montrerai tout à l'heure qu'il était, au contraire, éloigné de l'idée de vouloir tout enseigner, tout réglementer. Ce qui prouve le mieux l'importance qu'il attachait aux études, c'est le parti qu'il prit, en 1835, d'abandonner son poste d'administrateur général de l'instruction publique, pour rentrer dans l'enseignement; il échangea sa position contre une chaire de littérature française et d'histoire de littérature moderne à l'université de Liège. Il y avait d'ailleurs une sorte de louable modestie à choisir des fonctions qui s'accordaient le mieux avec ses talents, et qui, sous le rapport pécuniaire, devaient amoindrir sa position (1).

(1) Le traitement de professeur d'université est de 6,000 francs; on conserva à Lesbroussart son traitement d'administrateur général qui s'élevait à 8,400 francs.

Indépendamment de la connaissance des langues anciennes, Ph. Lesbroussart savait les principales langues modernes; il a laissé des traductions de différentes pièces du théâtre anglais et du théâtre espagnol, de poésies écrites en langue portugaise, et des deux premiers chants du poëme italien de Casti, *gli animali parlanti*; il s'était surtout attaché avec prédilection à faire passer dans la langue française les beautés de Shakspeare (1).

L'Académie royale de Belgique l'admit, en 1838, au nombre de ses membres. Cette nomination pourra paraître tardive, si l'on considère que Lesbroussart avait composé, depuis longtemps, plusieurs ouvrages placés au premier rang de notre littérature. Ce retard ne provenait cependant pas de ce qu'on méconnaît son talent ou de ce qu'on ne rendit pas justice à son caractère; il tenait à l'organisation même de l'Académie, qui ne comprenait pas la poésie dans le cercle de ses travaux. Ce fut donc, jusqu'à un certain point, malgré son règlement, que la compagnie appela Ph. Lesbroussart à la place assignée par son mérite.

Cependant la santé de notre confrère s'était sensiblement affaiblie, et il avait presque perdu l'usage de la vue; ces infirmités le portèrent, en 1848, à solliciter sa retraite et l'éméritat auquel il avait droit (2). Il comptait, à cette époque, cinquante-

(1) Parmi les pièces anglaises, on trouve *Venice preserved*, par Otway, *The mourning bride*, par Congrève; parmi les pièces espagnoles, *El Cafe*, par Moratin, et *Contigo pan y cebolla*, par D. Manuel de Gorostizza, alors envoyé du Mexique à la cour des Pays-Bas.

(2) Ph. Lesbroussart, comme je l'ai dit, a toujours été très-myope; il avait de bonne heure perdu l'usage d'un œil, comme il le rappelle lui-même dans son épître à S. M. Akdola, roi des Puris :

J'admirais, de tout l'œil que le ciel m'a laissé,
Les vigoureux contours de ton corps élancé....

quatre années de service dont quarante-trois consacrées à l'enseignement. Rendu à lui-même, il vint s'établir dans un des faubourgs de Bruxelles (le faubourg d'Ixelles), bien décidé cette fois à vivre en dehors de toute espèce d'occupation sérieuse et surtout des discussions politiques (1).

Ph. Lesbroussart n'avait rien qui annonçât son mérite, rien qui fixât l'attention : il était maigre et de taille moyenne; son regard distrait (2) manquait, en outre, d'expression par suite de son extrême myopie; ses cheveux blonds étaient clair-semés, et ses joues sillonnées de rides, présentaient, avant l'âge, la plupart des caractères de la vieillesse. Sans avoir rien d'embarassé, sa tenue était simple et modeste, surtout quand il gardait le silence; mais dès qu'il parlait, sa physionomie, habituellement grave et pâle, s'animait d'un sourire de bienveillance; sa voix vibrait d'une manière sympathique; et ses phrases, d'une pureté irréprochable, se déroulaient sans effort, toujours pleines et élégantes, nettes et précises : on eût pu les imprimer sans avoir un mot à y changer.

Si nous jetons maintenant les yeux sur ses ouvrages, nous serons étonnés peut-être en voyant combien peu notre confrère en a laissés, malgré une carrière longue et laborieuse : il travaillait pour se distraire, pour s'instruire et ne songeait guère à obtenir de la célébrité par ses écrits. Il imprimait peu, et la plupart de ses écrits ne sont connus que par des extraits

(1) Ph. Lesbroussart avait été nommé depuis longtemps chevalier de l'ordre de Léopold; il était, en outre, décoré de la croix de fer.

(2) On cite de lui des distractions nombreuses, dont quelques-unes auraient pu figurer avec avantage dans le *Distrait*, si gaiement dépeint par Regnard, ou dans le portrait que nous en donne La Bruyère.

qu'on lui empruntait pour en enrichir des journaux littéraires.

Quand, en 1827, quelques amis voulurent publier le recueil de ses poésies, ils apprirent avec étonnement que lui-même n'avait point conservé de copies de ses ouvrages : heureusement l'un d'eux y avait pourvu. Mais il restait encore à obtenir de l'auteur la permission d'imprimer ; jamais censeur officiel ne se montra plus rigide : c'est tout au plus s'il conserva de quoi former un modeste in-18. Il faut préférer sans doute cette extrême réserve à l'excès contraire : on s'achemine mal vers la postérité avec un bagage trop lourd ou trop volumineux.

Dès que Lesbroussart sut écrire, il écrivit en vers (1). Ses poésies avaient dès lors une pureté et une élégance remarquables ; cependant son principal ouvrage poétique ne parut qu'en 1808, à l'occasion du concours ouvert par la ville d'Alost (2).

On ne nous a pas fait connaître le nombre des concurrents dans cette lutte toute nationale ; nous voyons seulement que trois récompenses furent décernées, mais à des titres bien dif-

(1) On cite de lui une pièce de vers, composée à l'occasion de la mort de Marie-Antoinette ; elle a été imprimée dans les journaux de 1794. L'auteur n'avait alors que treize ans :

Quidquid tentalam dicere, versus erat.

(2) Le programme du concours arrêté par la société des Catherinistes d'Alost, le 15 novembre 1807, se bornait à demander, pour le 15 mai suivant, un poème de 300 à 500 vers sur *les Belges*, et pour être admis au concours, il fallait être né Belge ; cette clause pouvait étonner à l'époque même où nos provinces faisaient partie du grand empire.

férents (1). Le jugement avait été déféré à M. le comte François de Neufchâteau, titulaire de la sénatorerie de Bruxelles (2). Ce savant littérateur, après avoir consulté quelques-uns de ses confrères de l'Académie française, déclara qu'il n'y avait qu'une voix pour adjuger le premier prix au poème dont je vais essayer de donner une idée.

Le plan en est très-simple, et se trouvait en quelque sorte commandé par le programme; le mérite ne pouvait consister que dans l'exécution. Aussi les trois poèmes mentionnés à la suite de ce concours se ressemblent-ils pour le fond; mais quelle différence pour la forme, pour l'élévation des pensées, pour l'élégance du style! Dès le début, on reconnaît, dans le vainqueur, un écrivain formé sur les grands modèles; son allure est ferme, pleine de dignité; sa diction à la fois pure et harmonieuse.

Sol du Belge, salut! Salut, terre chérie!
 Cet hommage t'est dû, terre féconde en biens,
 Riche de vrais trésors et de vrais citoyens?
 Ton sein n'est pas rempli de ces métaux perfides,
 Que de l'homme aveuglé cherchent les mains avides :
 Dans tes champs nourriciers, sous des rochers brûlants,
 L'or ne se forme point en blocs étincelants,
 Et ne vient point flatter, en voyant la lumière,
 Des peuples abusés l'opulente misère;

(1) Un second prix fut décerné à M. Lemayeur, et un accessit à M. Benau de Gand.

(2) C'est à lui que Voltaire écrivait, avec sa politesse habituelle envers ceux qu'il aimait :

Il faut bien que l'on me succède;
 Et j'aime en vous mon héritier.

Épître à M. François de Neufchâteau.

Tu ne recèles point ces rubis éclatants ,
 Du luxe oriental frivoles ornements :
 Mais les dons de Cérès enrichissent tes plaines ,
 Mais des fleuves nombreux coulent sur tes domaines ,
 Et ton front embelli par de rians guérets
 S'élève, couronné de superbes forêts.
 O Belgique ! jamais sur ton heureux rivage ,
 La nature en courroux ne détruit son ouvrage ,
 Jamais du haut des monts le bitume brûlant
 Dans tes vallons fleuris ne se roule en torrent :
 Jamais d'affreux volcans, vomissant leurs entrailles ,
 Sous des rocs embrasés n'écrasent tes murailles.

L'auteur présente ensuite un tableau animé des principaux aspects de la Belgique; il se complaît surtout à revêtir des plus riches couleurs ces magnifiques plateaux du Brabant et du Hainaut, qu'on voit reproduits avec tant de charme dans les œuvres de nos anciens peintres. Toute cette partie de l'ouvrage peut être considérée comme un modèle de poésie descriptive.

A la peinture des lieux succède l'esquisse rapide de notre histoire nationale. Le poète rappelle sommairement, et presque toujours d'une manière heureuse, les faits saillants qui ont illustré le nom belge, à partir des temps les plus anciens où nos aïeux prirent rang parmi les peuples. Dès lors, on leur trouve un esprit d'indépendance et de bravoure qui ne s'est point démenti, même dans les circonstances les plus calamiteuses.

Lorsqu'on voyait aux fers des superbes Romains
 Le monde épouvanté tendre ses faibles mains ,
 Les belliqueux enfants de ce climat sauvage
 D'un bras désespéré repoussent l'esclavage ,

Au grand nom de César, à son art destructeur,
 Opposent sans pâlir leur farouche valeur,
 Et par leurs fiers efforts, de ce mortel terrible
 Balancent un moment la fortune invincible.
 Enfin Rome triomphe; et le Belge abattu
 Sous un joug détesté voit plier sa vertu.
 Le vainqueur, s'avançant vers les terres lointaines,
 Croit laisser ses captifs endormis dans leurs chaines,
 Et va, pour échapper au tourment du repos,
 Chercher en d'autres lieux des esclaves nouveaux.
 Tout à coup une voix, rompant ce vil silence,
 Frappe les airs surpris du cri d'indépendance.
 Ce cri par mille voix soudain est répété.
 Tout à la fois s'embrace au nom de liberté,
 Et ce magique nom, réveillant leur furie,
 Du Belgium entier fait un vaste incendie.

Après avoir décrit les luttes de nos aïeux contre les armées romaines et contre l'invasion des Francs, le poète montre les étendards de la Belgique flottant glorieusement sur les murs de Jérusalem, et un prince de notre pays proclamé roi, par tous les princes de la chrétienté. Il dépeint ensuite les Belges s'occupant de conquêtes plus paisibles et livrés au commerce et à l'industrie. Dans ce nouveau champ ouvert à leur activité, ils recueillent de nouveaux triomphes :

Sans s'armer désormais du glaive de la guerre,
 De l'Orient soumis ils font leur tributaire.

Malheureusement la prospérité de nos provinces se trouve compromise par l'esprit de sédition; au milieu de ces troubles, l'audacieux Artevelde, s'appuyant sur l'Angleterre, combat son prince et la France qui le soutient; il finit par succomber lui-

même sous les poignards de ses compatriotes. Le poète s'élève contre le tribun gantois, dont plus tard un autre de nos confrères a tenté de réhabiliter la mémoire (1).

Enfin des murs de Gand s'éleva le grand homme,
Qui fut et le soutien et la terreur de Rome :
Vainqueur de Frédéric et rival de François,
Le modèle, la crainte, et l'arbitre des rois.

A ce glorieux règne succèdent des jours désastreux. Si la pensée de Juvénal est vraie : *facit indignatio versum*, le règne de Philippe II ne pouvait manquer d'inspirer de beaux vers au poète qui, dès son début, a dit avec une noble simplicité :

L'amour de mon pays fera seul mon génie.

L'indignation déborde en effet; mais elle cède bientôt à d'autres sentiments; le poète reprend ses couleurs les plus vives et les plus animées pour peindre le règne prospère ou l'on vit

Des arts consolateurs le céleste génie
Aux torches de la guerre allumer son flambeau.

Le règne des archiducs Albert et Isabelle fut, en effet, pour nos provinces, à peu près ce que furent le siècle des Médicis pour la Toscane et celui de Louis XIV pour la France. Les glorieux

(1) M. Cornelissen. Beaucoup d'erreurs avaient été imprimées au sujet du célèbre Ruward des Flandres. Il y a quelques années, une souscription avait été ouverte à Gand pour lui ériger un monument; si nous sommes bien informé, le produit de la souscription a reçu aujourd'hui une destination différente.

noms des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens, des Teniers, des Juste-Lipse, des Mercator se pressent sous la plume de l'auteur; je dois renoncer à citer tous les beaux vers que lui inspire son enthousiasme patriotique; je ne puis toutefois me refuser au plaisir de rappeler ceux où il a fait revivre les charmants tableaux de Teniers; ils sont pleins de charme et de fraîcheur. Je le fais avec d'autant plus de raison que ce genre de peinture appartient à peu près exclusivement à notre pays. Pour la grande peinture historique, quelques nations nous opposent de dignes rivaux; mais, dans la peinture de genre, l'école flamande a conservé une supériorité incontestée. Nos aïeux ont parfaitement compris qu'en peinture comme en poésie, la comédie doit trouver place à côté de l'épopée; la postérité a confirmé ce jugement, car les tableaux de Teniers sont recherchés avec autant d'ardeur que ceux de nos premiers peintres d'histoire. Sous ce rapport, l'école belge n'a rien perdu de son ancienne splendeur; elle continue à compter de dignes représentants.

Que j'aime de Teniers les peintures champêtres !
 Là, ce sont des buveurs, accroupis sous des hêtres;
 Le plaisir est empreint sur leur front bourgeonné :
 D'un côté celui-ci, sur la table incliné,
 Suivant du coin de l'œil la légère fumée
 Qu'exhale dans les airs sa pipe bien-aimée;
 Celui-là, savourant sa double volupté,
 Son verre devant lui, sa belle à son côté,
 Et l'entourant d'un bras, sur sa fraîche maîtresse
 Fixe des yeux brillants de vin et de tendresse;
 Plus loin, sous cet ormeau tourne un cercle joyeux,
 Qui, s'agitant au sein d'un tourbillon poudreux,
 A la franche gaité sacrifiant la grâce,
 Du terrain sous ses pas fait trembler la surface;

Tandis que du sommet d'un énorme tonneau
Un rustique amphion, le charme du hameau ,
Pour guider les élans de la foule bruyante
Joint son archet criard à sa voix glapissante.
Le seigneur du canton , dans un fauteuil à bras
Gravement étendu , préside à leurs ébats.
Mais quels sont dans ce coin ces quatre solitaires ?
Ce sont de vieux fermiers , entre-choquant leurs verres :
Leur regard est humide : un heureux vermillon
De ses vives couleurs enlumine leur front :
Ils parlent ; je crois presque entendre leur langage ;
Le rire épanoui sur leur large visage
Par son aspect joyeux excite ma gaité ,
Et je souris moi-même à leur félicité.

Le tableau de l'état des sciences, des lettres et des arts en Belgique, en même temps que le tableau du commerce et de l'industrie qui lui sert de pendant, conduisent l'auteur à parler du règne glorieux de Marie-Thérèse, et des règnes orageux qui le suivirent.

En terminant son poëme, un instinct prophétique lui annonce des jours meilleurs pour la Belgique; il s'écrie en parlant des lettres et des arts :

Peuple que je chéris, sors d'un sommeil funeste ;
Trop longtemps engourdi dans un honteux repos ,
Tu laissas reposer ta lyre et tes pinceaux :
Rallume enfin ce feu , si cher à ta mémoire ,
Ce feu pur et sacré, la source de ta gloire.

Seulement l'auteur se trompe sur les moyens politiques qui peuvent assurer le bonheur de son pays. Peut-être aussi n'osait-il entrevoir alors l'indépendance de sa patrie que comme un rêve irréalisable.

Cet ouvrage, je le répète, me semble constituer le monument le plus important qu'un poète belge ait consacré à la gloire de son pays; c'est en même temps, si je ne me trompe, le meilleur poème que nous puissions signaler aux étrangers. Il serait peut-être digne de nos artistes d'unir leurs talents et de faire que ce monument patriotique devint aussi remarquable sous le rapport de l'art que sous celui de la poésie (1). »

S'il n'était question que de poésie descriptive, *l'art de conter* pourrait peut-être balancer le mérite du poème des *Belges*. Il serait difficile d'être mieux pénétré de son sujet et de s'en montrer plus élégant interprète. L'auteur avait longtemps étudié l'art d'intéresser un auditoire et de le charmer par ses récits; lui-même, il mettait très-heureusement en pratique les leçons qu'il donne avec tant de charme; sa conversation était instructive, attrayante, empreinte de la plus douce bienveillance, bien qu'à travers cette bonhomie spirituelle perçât de temps en temps un grain de malice.

Que le cœur à l'esprit n'ait nul reproche à faire.
 Dans vos récits joyeux, moins méchant que malin,
 Effleurez doucement les travers du prochain.
 Aisément à ce tort l'enjouement s'abandonne;
 Contents de chatouiller, n'égratignons personne.

Il n'avait pas besoin de se rappeler ces préceptes pour les suivre; il les trouvait tout naturellement dans son cœur. On lui a jamais entendu prononcer, je pense, un mot qui pût blesser;

(1) Ce serait un hommage d'autant plus mérité, que le poète, en célébrant les gloires nationales, a relevé avec un amour tout particulier la gloire artistique et ceux qui ont le plus contribué à la reconquérir.

présents ou absents, tous conservaient les mêmes titres à sa bienveillance; on ne le voyait pas non plus se faire l'écho des petites médisances du jour, aliment ordinaire des conversations, et qui assurent presque toujours un succès au conteur. Ses moyens d'intéresser, il les puisait surtout dans la grande variété de ses connaissances et dans sa prodigieuse mémoire, qui lui permettait à chaque instant de citer, avec esprit et à propos, des anecdotes piquantes ou des faits curieux en rapport avec la conversation.

Son extrême bienveillance ne l'empêchait pas de voir et de sentir les ridicules; il les décrit même dans quelques pièces de vers qui peuvent être citées comme des exemples de bon goût; mais les ridicules alors ne s'attachent plus à des individus : ils tombent dans le domaine public et personne ne peut en souffrir ou s'en offenser. On trouve, dans ses œuvres inédites, quelques épigrammes qui présentent ce caractère; et entre autres la suivante, intitulée la *Confession* :

Daignez, mon père, écouter mes scrupules .
 Ce carnaval, à mal faire excité,
 Du cher Dom.... j'ai lu les opuscules :
 Je me confesse en toute humilité
 D'avoir trouvé ses vers duriuscules,
 Et d'en avoir méchamment plaisanté.
 Point n'en veux fuir la juste pénitence.
 — Hé bien, reprit le moine avec aigreur.
 Pour expier si condamnable offense,
 Ces vers si durs, les apprendrez par cœur.

Nous avons un autre et plus brillant exemple de cette même acuité dans le début de son poème *l'Art de conter* :

Maudit soit le bourreau, dont la loquacité
 Depuis une heure au moins, m'enchaîne à son côté!

A-t-il assez de fois, brisant ma patience ,
 Aux voisins fatigués commandé le silence ,
 Répété que le fait est digne de crédit ,
 Distillé goutte à goutte un éternel récit ,
 Brodé chaque détail, commenté chaque phrase ,
 Et prenant bonnement mon ennui pour extase ,
 Quand de son long discours j'entrevois le bout ,
 Ramené ce refrain : « Monsieur ce n'est pas tout. »

Ce portrait semble destiné à servir de repoussoir à celui qui va suivre :

Heureux qui, dans un conte amusant et léger ,
 Élegant sans manière et simple sans bassesse ,
 Toujours au naturel unissant la finesse ,
 A l'esprit enchanté raconte un joli trait ,
 Répète un mot piquant , ou dessine un portrait ,
 Et sait, par l'enjouement, la grâce et la saillie ,
 Voler quelques instants aux longueurs de la vie !
 On ne voit pas ses mots se trainer pesamment ,
 D'un cerveau ténébreux pénible enfantement ;
 On ne voit pas non plus d'une fausse élégance
 Sa phrase symétrique étaler l'apparence :
 Rien n'y vise à l'effet, rien n'y trahit l'effort ;
 Il cesse de parler, chacun écoute encor ,
 Et partout le plaisir empreint sur les visages
 Des auditeurs charmés proclame les suffrages.

Le poète trace ensuite une esquisse historique de l'art de conter chez les différents peuples. Ce sujet est plus intéressant qu'on ne le croit ; il se rattache intimement à l'histoire de la civilisation, et suffirait, à lui seul, pour faire la matière d'un gros volume. « Dis-moi ce que tu manges, je dirai ce que tu es, » écrivait Brillat Savarin ; il serait encore plus rationnel, je pense, de juger un peuple par sa conversation que par sa table. C'était aussi la pensée de notre confrère. Voici comment il caractérise

les Grecs et les Romains, vers lesquels on est toujours ramené instinctivement, quoiqu'on semble avoir hâte d'en finir avec eux.

Des Grecs ingénieux la facile éloquence ,
 Toujours habile en l'art d'animer les propos ,
 Exerça ce talent si fertile en bons mots.
 L'Athénien surtout , frivole autant qu'aimable ,
 Joignit d'autres plaisirs aux plaisirs de la table.
 Athènes fut la ville où l'on causa le mieux.
 Dans des discours sensés , et jamais ennuyeux ,
 Ils mêlaient l'enjouement à la philosophie ,
 Et l'on contait sans doute aux soupers d'Aspasie.
 Aux cercles du Portique , assez souvent Platon
 D'un récit attachant sut parer sa leçon :
 Les grâces l'inspiraient , et toujours l'auditoire
 Pardonnait la morale en faveur de l'histoire.
 Rome , longtemps grossière , ignora ce talent ;
 Le seul Ménénus le connut un moment :
 La vertu des Romains fut rarement aimable ;
 Pour manger seulement ils se mettaient à table ;
 Jamais un chant joyeux , jamais un conte en l'air
 Ne vint d'un sénateur égayer le dessert.
 Mais tout changea plus tard ; et je pense qu'Horace
 Aux diners de Mécène occupait bien sa place.

Ce qui se passait chez les anciens Romains, s'observe assez généralement dans nos petites villes : si la conversation y est à peu près nulle, en revanche les diners y sont copieux et interminables ; c'est comme si l'on entreprenait de dédommager l'estomac aux dépens de l'esprit. Madame de Maintenon faisait tout le contraire.

Quand Scarron, jeune encor, mais non pas inconnue.
 Et n'ayant pour tout bien que sa grâce ingénue ,
 Rassemblait à la fois dans ses petits banquets
 L'élite de la cour et du Pinde français ,

Si parfois du festin la modeste ordonnance
 Venait aux conviés prescrire l'abstinence,
 Soudain de sa mémoire empruntant le secours,
 Du repas, par un conte, elle arrêta le cours :
 Sa naïve finesse et sa gaité décente
 Captivaient doucement l'oreille obéissante ;
 Et son art séducteur, par un simple récit
 Au lieu de l'estomac savait nourrir l'esprit.
 Aux diners de nos jours c'est assez le contraire.

L'histoire de l'art de conter chez les différents peuples, est suivie de préceptes exprimés avec autant de goût que de délicatesse. Je regrette de ne pouvoir en donner des exemples, mais je dois éviter d'étendre outre mesure mes citations. Il est difficile, d'ailleurs, de choisir dans un ouvrage poétique dont toutes les parties sont exécutées avec une égale perfection.

J'ai déjà dit que le talent de Ph. Lesbroussart avait une légère tendance vers la satire ; les ridicules politiques surtout ont été habilement saisis par notre confrère et dépeints d'une manière heureuse dans plusieurs de ses compositions, telles que le *Manuel du vrai royaliste*, l'*Épître à Édouard* (1), le poème de l'*Alogistonomie* ou l'*Art de déraisonner par écrit*, et l'*Épître à S. M. Akdola I^{er} roi des Puris* (2).

Cette dernière pièce fut écrite à l'occasion de l'arrivée à Bruxelles du chef d'une tribu sauvage du Brésil et de sa femme,

(1) Le même qui a composé avec Ph. Lesbroussart le vaudeville : *l'Intrigue en l'air ou les aérostats*. Cette petite pièce dont je conserve le manuscrit, est restée inédite.

(2) On trouve, à la suite de son recueil de poésies, un compte rendu de l'*Héracléide*, poème épique en vingt-quatre chants. Dans cette analyse d'un ouvrage qui n'a jamais existé, Ph. Lesbroussart décrit avec une maligne causticité le passage de la Bidassoa et la guerre de la Péninsule.

amenés en Europe par le prince Maximilien de Neuwied. Notre poète saisit habilement cette circonstance pour endoctriner le chef étranger et le mettre au courant de l'état politique d'alors ; c'était vers 1826.

Deux chemins sont ouverts ; choisis : si dans ton âme
Du monarchisme *pur* tu sens brûler la flamme ,
Un modèle accompli va s'offrir à tes yeux.
Sans arrêter ailleurs ton regard curieux ,
Viens , franchis avec moi les âpres Pyrénées
Parcours ces champs déserts , ces villes ruinées ,
Vois tous ces artisans par la faim desséchés ,
Vois ces lambeaux affreux aux gibets accrochés .
Ces mendiants , vers toi tendant leurs mains avides ,
Tous les cachots remplis , toutes les caisses vides ,
Des soldats sans souliers , des rades sans vaisseaux.....

.
Je te crois dégoûté du sceptre despotique
Tu sauras maintenir la liberté publique ,
Et bientôt les Puris vont entendre ta voix
Assurer leurs destins et consacrer leurs droits.
Oui : tes vrais intérêts , non moins que ta justice ,
T'ordonnent d'accomplir ce noble sacrifice.
Gloire au roi citoyen , dont les soins protecteurs
Défendent ses sujets de ses propres erreurs .
Et qui , n'écoutant rien que sa raison auguste ,
Abdique sans regret le pouvoir d'être juste !
Mais alors , pour régner avec sécurité ,
Il faut qu'en ses conseils siège la vérité ,
Que de l'art de tromper dédaignant la bassesse ,
Il soit en tous les temps fidèle à sa promesse ;
Qu'un ministre jamais , se jouant de la loi ,
Ne puisse imputément faire mentir le Roi ,
Et qu'enfin par l'emploi d'un honteux stratagème
Il ne dégrade point la majesté suprême.

Après avoir prodigué ses conseils, l'auteur fait offre de services :

Un jour, dans tes États j'irai te visiter ,
 Contempler ton ouvrage et te féliciter.
 S'il te faut des journaux , accepte mes services.
 Je puis charger un brick de rédacteurs novices ,
 Dont je ferai pour toi l'achat à peu de frais ,
 Et que leurs éditeurs livreront au rabais.
 Tu verras aussitôt ton heureuse patrie
 Acquérir du savoir , du goût et du génie.
 Puisse de ta tribu la rude aspérité
 Imiter de leurs mœurs l'aimable aménité !
 Puissent-ils en vantant ton règne populaire ,
 Comme la vérité, respecter la grammaire !

Les vers qui précèdent peuvent donner une idée de la manière dont le poète comprenait la satire politique ; je voudrais pouvoir montrer maintenant combien le langage de la haute poésie lui était familier , et combien son talent excellait à peindre de grandes images et à les animer par de vives couleurs : il suffirait pour en donner des exemples , de rappeler le *Rêve du tyran*, le *Spartiate mourant* et les *Malheurs de la Grèce*.

Dans un genre bien différent, où ont excellé plusieurs de nos compatriotes, MM. de Stassart, de Reiffenberg, Vanden Zande, Rouveroy, etc., dans le conte et l'apologue, il occupe encore un rang fort distingué et a fait preuve d'un talent remarquable. Ses fables peu nombreuses sont écrites avec une facilité et une grâce qui rappellent souvent le poète par excellence dans ce genre, celui qu'on a nommé l'inimitable. Je n'en citerai qu'une et je la prends, non parce que je la crois la meilleure, mais parce qu'elle est courte, et qu'elle exprime toute la pensée de

l'auteur au sujet des études dont on surcharge la jeunesse. Cette fable est intitulé : *l'Enfant et la Lampe*.

Un enfant arrangeait.... qu'arrangeait-il? ma foi,
Je n'en sais rien : c'était, je croi,
Son théâtre ou bien son optique,
Ou le petit château par son oncle construit,
Ou bien sa lanterne magique :
Peu m'importe. Or, il était nuit,
Et notre artiste près de lui (1)
Avait mis l'instrument utile à Démosthène,
C'est-à-dire une lampe. A l'instant, ayant vu
Que le fanal d'aliment dépourvu,
Répandait faiblement sa lumière incertaine,
Il y verse de l'huile : et la flamme aussitôt
De pétiller. « Bon ! voilà ce qu'il faut »,
Dit-il, charmé de l'imaginative;
« Pour rendre la lumière un tant soit peu plus vive,
» Versons encore ». Aussitôt fait que dit.
Par le fluide épais la mèche est assiégée;
Sous les flots onctueux la flamme est submergée;
Elle décroît, s'éteint : mon sage est dans la nuit.

Parents, instituteurs, maîtres de toute espèce,
Voulez-vous croire mon avis?
Nourrissez sobrement l'esprit de la jeunesse.
N'apprendre rien du tout est mal, je le confesse;
Mais en trop apprendre est bien pis.

(1) La rime n'est pas toujours irréprochable; mais ces petites négligences qu'on rencontre de loin en loin, ne sauraient nuire au mérite d'ouvrages remarquables à tant de titres.

Ph. Lesbroussart ne s'est point borné à publier des poésies : on a de lui plusieurs ouvrages en prose : j'ai déjà cité deux romans et divers écrits politiques ; on doit y joindre encore l'ouvrage *Everard T' Serclaes*, chronique brabançonne, publiée à Liège. Ce qui a surtout absorbé une grande partie de son temps, c'est sa collaboration à différents ouvrages périodiques et en particulier à la *Galerie historique des contemporains*, qui parut à Bruxelles en 1816 et dans les années suivantes (1).

Quoique Ph. Lesbroussart assistât assidûment aux séances de l'Académie, il y a fait peu de communications écrites ; cependant, il s'acquittait avec empressement de la tâche qui lui était confiée, lorsqu'il était désigné comme commissaire pour l'examen de quelque ouvrage littéraire ; sa santé chancelante et sa presque complète cécité l'empêchaient de prendre une part active à nos discussions. Quand il prenait la parole, il était écouté avec le silence religieux que l'on n'accorde qu'aux hommes dont on estime le talent et le caractère. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui consiste, je crois, dans cette simple remarque : quoi-

(1) On trouve dans la *Bibliographie académique*, publiée en 1854 par l'Académie royale de Bruxelles sur les indications des auteurs, une liste des principaux ouvrages de Ph. Lesbroussart. On y voit que cet écrivain a pris part à la rédaction des ouvrages périodiques suivants : le *Journal général*, etc., 1815 ; la *Gazette générale des Pays-Bas* (*Algemeen nederlandsche courant*) pour la partie française, de 1815 à 1818. *Mercur belge* ; *Annales littéraires* ; *Revue belge*, à Bruxelles ; *Recueil encyclopédique belge* ; *Revue belge*, à Liège ; *Revue de Liège*.

On doit à la plume de Ph. Lesbroussart des répliques spirituelles à quelques articles superficiels dirigés contre la Belgique par des touristes malveillants, qui avaient étudié notre pays du fond d'une diligence ou d'une chambre d'auberge.

qu'il fût un des hommes les plus distingués de son pays, on ne lui a connu ni ennemis ni envieux. Je ne voudrais pas faire trop d'honneur à l'humanité, et assurer qu'en effet il n'en eût point; mais ils se seraient bien gardés de se montrer. Leur silence était un nouvel hommage rendu à son mérite.

Vers la fin de sa carrière, Ph. Lesbroussart vivait complètement dans la retraite : entouré des soins les plus assidus de sa famille, il ne voyait que quelques amis avec lesquels il aimait à parler de ses souvenirs littéraires. Ses pensées, d'ailleurs, avaient pris un cours plus élevé; et, en les épurant encore, il semblait se préparer à rentrer dans le sein de son Créateur.

Il conserva sa présence d'esprit à peu près jusqu'à son dernier instant : la veille de sa mort, malgré la difficulté qu'il éprouvait à respirer, il prit part à une conversation sur le caractère et le mérite des écrivains anglais, et, par intervalle, sa pensée se manifestait encore vive et lumineuse, comme les derniers jets d'une flamme près de s'éteindre. Son agonie fut de courte durée. Lesbroussart mourut dans les sentiments d'une piété vive, vers une heure de relevée, le 4 mars dernier.

Un juste sentiment de reconnaissance a porté l'Académie à prier le Gouvernement de se joindre à elle pour rendre un digne hommage à la mémoire d'un des hommes qui ont cultivé avec le plus de succès les lettres en Belgique; elle a exprimé le désir de voir placer son buste dans cette enceinte. Le Ministre de l'intérieur s'est empressé de souscrire à cette demande, qu'il avait d'ailleurs l'intention de prévenir lui-même, en sa double qualité d'académicien et de chef du département qui comprend l'encouragement des lettres dans ses attributions(1). Et quels plus nobles

(1) La ville de Gand voudra sans doute s'associer également à ces manifestations et déposer quelques fleurs sur la tombe d'un de ses

encouragements la patrie pourrait-elle, en effet, offrir à ses fils que le tribut de sa reconnaissance pour des travaux qui ont ajouté à sa gloire, et la consécration de ce pieux sentiment par un monument public (1) !

filis les plus distingués qui déjà avait reçu d'elle l'une de ses premières couronnes littéraires.

(1) Le service funèbre a eu lieu, le 7 mars dans l'église de St-Boniface et l'inhumation s'est faite avec les honneurs militaires. Le cortège se composait d'un grand nombre de personnes de tous les rangs. L'Académie royale de Belgique a eu pour interprète de ses regrets son secrétaire perpétuel (voyez ci-après), et l'Université de Liège, son recteur, M. Nypels, l'ancien collègue, l'ami de Lesbroussart, et qui avait aussi été l'un de ses élèves à l'Athénée royal de Bruxelles. M. Adolphe Mathieu a dit ensuite une pièce de vers consacrée à la mémoire du défunt.

AD. QUETELET.



DISCOURS

Prononcé aux funérailles de PH. LESBROUSSART, le 7 mars 1855, au nom de l'Académie royale, par le secrétaire perpétuel.

Mus par un sentiment commun d'estime et de reconnaissance, nous venons nous incliner devant cette tombe, et dire un solennel adieu à l'un de ces hommes d'élite dont le nom appartient désormais à notre histoire nationale, au citoyen distingué par ses vertus et par son patriotisme, au professeur qui a le plus puissamment contribué, par ses leçons et par ses écrits, à donner l'impulsion au mouvement littéraire à peu près éteint dans nos provinces; au poète, enfin, à qui notre Belgique régénérée doit le meilleur poème qu'elle ait vu naître après plusieurs siècles de torpeur. Tout ce que naguère encore nous admirions de bonté, de talent et de vertus, tout cela se trouve enfermé dans ce froid cercueil qui bientôt va disparaître à nos yeux.

Ph. Lesbroussart était né à Gand, au mois de mars 1781. Les premiers rayons printaniers qui ont éclairé son berceau, de-

vaient luire aussi sur sa tombe. Son père, qui se distinguait comme lui par ses talents et par un noble caractère, l'avait fait entrer de bonne heure dans l'administration publique (1); l'expérience lui avait appris, sans doute, que la carrière des lettres n'est point celle de la fortune ni des faveurs. Le jeune Lesbroussart suivit cette première impulsion, jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, mais en préludant déjà aux travaux de l'intelligence. On le voit, en effet, dès cette époque, se rapprocher de l'auteur à qui l'on dut plus tard *la Vestale* et *Sylla*; on le voit fonder, avec lui, la Société littéraire de Bruxelles, et préparer ainsi la renaissance des lettres dans nos provinces.

Pour activer ce mouvement intellectuel, il entra, en 1805, dans l'enseignement, et retourna bientôt dans sa ville natale, qui fut heureuse d'applaudir à son premier triomphe. C'est en 1808, en effet, que Lesbroussart remporta, à Alost, le premier prix de poésie française par son poème *les Belges*, et cette petite ville peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir ouvert un concours littéraire dont l'éclat n'a point été effacé jusqu'à ce jour dans notre pays.

En 1813, Lesbroussart entreprit un voyage en France, en Suisse et en Italie, pour diriger l'éducation d'un jeune homme qu'on lui avait confié; mais ce fut avec une peine infinie qu'il se sépara de ses anciens élèves du Lycée de Gand, auxquels il continua, malgré ses voyages, ses leçons et ses conseils. Je conserve religieusement quelques lettres de cette époque où se trouvent empreints les sentiments les plus profonds de bienveillance de cet excellent homme.

(1) Nous devons rectifier cette assertion : Ph. Lesbroussart devint expéditionnaire, non par la volonté paternelle, mais par réquisition républicaine. (Voyez page 4.)

A la chute de l'empire, il rentra dans sa patrie et consacra tout ce qu'il avait de talent et d'énergie à ranimer l'esprit public et à faire revivre les anciens sentiments de nationalité.

La ville de Gand avait, à son tour, ouvert un concours de poésie, le sujet était *la Bataille de Waterloo*. Lesbroussart saisit cette occasion pour faire vibrer de nouveau la fibre patriotique, et une seconde palme couronna ses efforts.

Ce fut en 1817 seulement qu'il rentra dans la carrière de l'enseignement, à l'athénée de Bruxelles. Cet établissement jetait alors le plus grand éclat, grâce aux talents de Lesbroussart, de de Reiffenberg, de Vauthier, de Schlim, de Gaussoin, de Thiry, qui tous aujourd'hui sont descendus dans la tombe.

Lesbroussart, dans ses nouvelles fonctions, demeura fidèle aux sentiments patriotiques qui ont dominé toute son existence et qui ont constamment dirigé sa plume. En 1824, il fut victime de ce noble entraînement; il se vit jeter dans les prisons et fut menacé d'un procès criminel.

Lors de la révolution de 1830, il fut un des premiers à courir aux armes et à s'exposer dans les postes les plus dangereux. Le nouveau gouvernement voulut récompenser son patriotisme et le nomma administrateur de l'instruction publique. Il quitta cette place, en 1835, pour une chaire de littérature française et d'histoire des littératures modernes à l'université de Liège. Il continua ses nouvelles fonctions jusqu'en 1848, époque où il prit sa retraite après 54 ans consacrés soit à l'enseignement, soit à des fonctions administratives.

En rappelant rapidement sa carrière, je n'ai point parlé de ses ouvrages si remarquables par la pensée en même temps que par une forme, toujours pure, toujours élégante et souvent de la plus noble élévation. Je n'ai point parlé non plus de ses qualités spéciales comme professeur, ni de son vaste savoir. Je me

réserve de rendre hommage à tant de belles qualités dans une notice particulière et dans des circonstances moins pénibles que celles qui nous réunissent ici.

Pour le moment je me bornerai à me rendre l'interprète de l'Académie royale de Belgique, qui se l'était associé comme un des hommes dont les talents pouvaient répandre le plus de lustre sur ses travaux, comme une des gloires nationales qui était nécessaire à sa propre gloire.

Peut être pourrais-je faire valoir d'autres titres encore pour me justifier d'avoir pris la parole. Ami et collègue de Lesbroussart depuis quarante ans, Gantois comme lui, son collaborateur au *Mercure belge*, son confrère à l'Académie, j'ai pu apprécier peut-être mieux que personne tout ce qu'il y avait de noble, de bon et de digne dans cette existence qui vient de se terminer; combien il était modeste et désintéressé; combien ce cœur battait avec énergie pour tout ce qui était grand et généreux; enfin combien il renfermait de bienveillance pour les autres hommes, de dévouement pour ses amis, de générosité pour ses émules! Lesbroussart eut cet heureux privilège que, malgré ses rares talents, il ne connut jamais d'ennemis.

Puisse-t-il jouir du repos qu'il a si bien mérité par ses vertus et par sa piété envers Dieu, dont il était certainement une des plus nobles créatures.



(Extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1855.)

